

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 27 MARS 2017

Date de convocation : 16/03/2017

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

**2017 - 018**

votants : 9

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept du mois de mars à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE,

Absents excusés : V. LEROY

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°18 : AMENAGEMENT D'UN CHEMIN DE RANDONNEE ENTRE MORLINCOURT ET PONTOISE-LES-NOYON

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la politique de développement des circulations douces et du tourisme vert, les communes de Morlincourt et Pontoise-lès-Noyon (maître d'ouvrage) souhaitent aménager un chemin, en vue de créer une liaison entre ces deux communes, et notamment de connecter la commune de Pontoise-lès-Noyon à la Trans'Oise.

Il précise que les travaux envisagés consistent, sur le chemin rural n°6 dit « de la Pâturée Neuve » en partie et sur une section totale de 1 300 mètres, à des aménagements simples (comblement d'ornières, création d'une ouverture dans un massif végétal) et l'implantation d'éléments mobiliers (signalétiques, tables de pique-nique) destinés à améliorer les conditions de parcours du sentier pour les touristes et la population locale.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte cette proposition. Il autorise le Maire à demander des devis, le charge d'effectuer les formalités et signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 27 mars 2017.

Le Maire

Daniel CHARLET   
